



communiqué

Date **Le 22 novembre 1991**

N° 264

Pour publication

SERVICES AÉRIENS RÉGULIERS ENTRE VANCOUVER ET TAIPEI

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et le ministre des Transports, l'honorable Jean Corbeil, ont annoncé aujourd'hui que le Gouvernement du Canada avait approuvé la demande faite par les Lignes aériennes Canadien International et les Lignes aériennes Mandarin d'établir une liaison entre Vancouver et Taipei.

La décision a été prise dans le contexte de la politique canadienne d'une seule Chine, qui reconnaît le gouvernement de la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légitime de la Chine, et prend note de la position du gouvernement chinois à l'effet que Taiwan est une partie inaliénable du territoire de la République populaire de Chine. Il n'y a rien de changé à l'engagement pris par le Gouvernement du Canada dans le communiqué conjoint de 1970, qui établissait les relations entre le Canada et la Chine.

Comme la politique d'une seule Chine interdit toute relation officielle ou tout accord bilatéral avec Taiwan, l'arrangement entre les Lignes aériennes commerciales Canadien International et Mandarin reste de nature non officielle. Il a été accepté en conformité avec la législation canadienne.

Le Canada a informé le gouvernement de la République populaire de Chine de l'évolution du dossier des services aériens. En vertu de la politique canadienne d'une seule Chine, les Lignes aériennes de Chine ne seront pas autorisées à fournir le service aérien. Les appareils et le personnel utilisés pour assurer le service ne porteront pas les drapeaux, insignes, uniformes et costumes qui sont le propre d'un transporteur officiel.

La liaison aérienne devrait favoriser la croissance du commerce entre le Canada et Taiwan, qui arrive au quatrième rang des partenaires commerciaux du Canada dans la zone Asie-Pacifique, avec des échanges atteignant 2,9 milliards de dollars canadiens en 1990.

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

Les Lignes aériennes Canadien International ont initié la liaison Vancouver-Taïpei en décembre 1990. Les Lignes aériennes Mandarin débutera son service le 7 décembre 1991.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874